

**Compte rendu de la réunion de la « Table locale de suivi à l'implantation du
Renouveau pédagogique » tenue le 17 mars 2010 à 9 h
au centre administratif de Roberval sous la présidence de Chantale Simard**

1. BIENVENUE

La présidente souhaite la bienvenue à tous.

Présences : Chantale Simard, Andrée Potvin (en remplacement de Guylaine Morin), Mona Tremblay, Martin Nadeau et Mario Simard.

Absences : Doris Girard et Guylaine Morin.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Martin Nadeau propose l'acceptation de l'ordre du jour.

3. SUIVI AU COMPTE RENDU DU 5 NOVEMBRE 2009

Au point 4.1 Liste des conseillers pédagogiques, Chantale Simard mentionne qu'Odette Guay est présentement en prêt de service au ministère et que son poste de conseillère pédagogique ne sera pas remplacé d'ici la fin juin.

Au point 5. Approche orientante, Chantale Simard informe les membres du comité que Luc Bertrand est la nouvelle personne responsable de l'approche orientante à la commission scolaire.

Au point 8. Progression des apprentissages, Chantale Simard mentionne que tous les documents seront disponibles, dès septembre 2010, pour les enseignantes et enseignants de la première à la cinquième année du secondaire, et ce, pour chacune des disciplines.

4. PLAN DE FORMATION CONTINUE

4.1 Suivi aux formations données et à venir

Chantale Simard dépose le plan de formation continue 2009-2010 et 2010-2011 en donnant quelques précisions. Mona Tremblay mentionne que certaines formations pourraient être offertes dans un plus court laps de temps. Chantale Simard en prend bonne note et fera des vérifications additionnelles à ce sujet.

Mario Simard expose la problématique concernant la distribution d'un dépliant faisant état uniquement des bienfaits de la musique à l'école. Il questionne les services éducatifs afin de comprendre pourquoi le directeur général de la commission scolaire en a autorisé la publication et a également pris part à la réalisation de cet outil. Il déplore le fait que le directeur général ait pu influencer des consultations au sujet de la grille-matières pour la prochaine année scolaire et il précise que la commission scolaire ne doit pas tenter de favoriser une spécialité au détriment d'une autre, mais elle se doit d'être impartiale. Il demande par la suite aux services éducatifs à quel moment la commission scolaire acheminera dans les foyers un dépliant expliquant les bienfaits de chacune des spécialités offertes dans les écoles.

Il précise que les consultations au sujet de la grille-matières doivent être faites auprès des membres des CPEE de chacune des écoles et leurs recommandations présentées aux membres des conseils d'établissements pour approbation.

5. MODIFICATIONS AU RÉGIME PÉDAGOGIQUE

Chantale Simard dépose un document en lien avec ce point.

6. REPORT DU PROJET INTÉGRATEUR

Chantale Simard dépose la lettre du 15 février 2010 de la ministre Michelle Courchesne au sujet du report du projet intégrateur pour la prochaine année scolaire.

7. ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

7.1 Collecte de données en français de 6^e année (lecture et écriture)

Chantale Simard dépose le tableau des épreuves en vue du bilan des apprentissages à la fin des cycles au primaire en juin 2010 et elle donne quelques précisions à ce sujet.

7.2 Bilan des apprentissages de juin 2010

Il y a dépôt du bilan des apprentissages pour les premier et deuxième cycles du secondaire. Chantale Simard précise que les directions des écoles secondaires se rencontreront sous peu afin d'établir un horaire officiel de la session d'examens de juin 2010.

8. QUESTIONS DIVERSES

8.1 Table des suivis pédagogiques

Mario Simard explique aux membres du comité l'importance de la tenue et du maintien d'une telle table. Après discussion, les membres conviennent de modifier l'appellation de la « Table de suivi à l'implantation du Renouveau pédagogique » pour la « Table des suivis pédagogiques » tout en maintenant une représentation paritaire.

9. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 10 juin 2010 à 9 h au centre administratif de Roberval.

10. LEVÉE DE LA RENCONTRE

La séance est levée à 11 h 15.